

## EVALUATION D'INCIDENCE NATURA 2000

Le Projet, ainsi que les parcelles prévues à l'épandage, ne se trouvent pas situés en Zone NATURA 2000. La zone NATURA 2000 la plus proche se trouve 10 km au Nord et des parcelles d'épandage. Il s'agit de la zone FR1100798 : La Bassée.

Classes d'habitats	Couverture
Forêts caducifoliées	75 %
Autres terres arables	10 %
Marais (végétation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	5%
Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	5%
Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	3%
Pelouses sèches, Steppes	

La Bassée est une vaste plaine alluviale de la Seine. Elle abrite la plus grande et l'une des dernières forêts alluviales du Bassin parisien ainsi qu'un ensemble relictuel de prairies humides. Elle présente aussi un réseau de noues et de milieux palustres d'un grand intérêt écologique.

Elle se caractérise par une flore originale pour la région parisienne, constituée d'espèces en aire disjointe ou en limite d'aire (médio-européenne notamment).

La richesse biologique de la Bassée est menacée par diverses opérations d'aménagement des milieux : mise au gabarit de la Seine et régularisation de son débit, régression des prairies, multiplication des exploitations de granulats alluvionnaires... Le périmètre retenu correspond à un noyau de biotopes encore peu artificialisés et dont la protection est une absolue nécessité.

### Incidence du projet sur les zones NATURA 2000 :

Le « Guide d'aide à l'instruction des projets d'ICPE élevages en articulation avec la procédure d'évaluation des incidences NATURA 2000 » précise que :

- ➔ les demandes d'exploitation d'une ICPE élevage classée à enregistrement (ICPE E) **et située à l'intérieur d'un site NATURA 2000** sont soumises à évaluation des incidences car elles figurent sur la liste nationale (art. R. 414-19-I, 29° du CE).
- ➔ Pour les ICPE Enregistrement hors site NATURA 2000, il est nécessaire, de consulter les listes locales afin de vérifier si le projet d'élevage doit faire l'objet d'une évaluation des incidences.

**Dans notre cas, le projet n'est pas soumis à l'évaluation d'incidence NATURA 2000. Il n'est pas situé en zone NATURA 2000 et les zones les plus proches se trouvent à 10 km du projet et des parcelles prévues à l'épandage.**

Le projet ne nécessite aucune création de voirie, les voies d'accès existantes sont suffisantes.

Durant la phase d'exploitation, les bâtiments sont étanches et les effluents produits seront stockés puis épandus selon le plan d'épandage. Il n'y a pas de rejet direct dans le milieu naturel.

Les eaux pluviales n'entrent pas en contact avec les effluents d'élevage et sont rejetées dans le milieu naturel.

Le projet n'engendre pas de destruction ou de détérioration d'habitats naturels. Le projet s'intègre dans une parcelle agricole déjà exploitée. Aucune haie ou espaces boisés ne seront détruits.

A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence sur un ou plusieurs sites NATURA 2000 en cas de :

- destruction ou dégradation d'un habitat naturel ayant contribué au classement NATURA 2000 du ou des sites concernés
- destruction ou perturbation dans la réalisation du cycle vital d'une espèce ayant contribué au classement NATURA 2000 du ou des sites concernés.

Au vu de la description des zones NATURA 2000 les plus proches, le projet et les parcelles d'épandage ne sont pas concernés par des habitats recensés dans ces deux zones (zone agricole cultivée).

**De plus, la distance par rapport au site NATURA 2000 le plus proche est de 10 km, le projet n'est pas susceptible d'avoir une incidence notable sur un ou plusieurs sites NATURA 2000.**

### **Autres zonages environnementaux:**

L'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) a pour objectif d'identifier et de décrire des secteurs présentant de fortes capacités biologiques et un bon état de conservation. On distingue 2 types de ZNIEFF :

- Les ZNIEFF de type I : secteurs de grand intérêt biologique ou écologique ;
- les ZNIEFF de type II : grands ensembles naturels riches et peu modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes.

Aucune ZNIEFF n'est concernée par le projet et les parcelles d'épandage.

La ZNIEFF de type I : Carrière de Michery se trouve à 1 km au Sud des parcelles d'épandage.

La ZNIEFF de type II la plus proche est la ZNIEFF FR260014922 : VALLEE DE L'YONNE ENTRE VILLENEUVE LA GUYARD ET SERBONNES. Elle se trouve à 4 km des parcelles d'épandage.

L'arrêté de protection de biotope le plus proche se trouve à 7 km au Nord des parcelles d'épandage. Il s'agit de l'arrêté FR3800008 : Héronnière De Gravon. Cet arrêté de protection de biotope concerne la protection de la nidification des hérons.

Aucun îlot ne se trouve en zone humide (Classement DREAL).

#### **→ La ZNIEFF de type I FR 260030441 : Carrière de Michery.**

Le site présente la partie nord-ouest d'un massif boisé englobant des lisières, d'anciennes carrières et quelques secteurs de pelouses. Ce massif est entouré de grands champs cultivés. La zone est d'intérêt régional pour ses habitats ainsi que pour les espèces de faune et de flore qui y évoluent, avec notamment un site d'hibernation pour les chauves-souris.

Les anciennes carrières souterraines accueillent 10 espèces de chauve-souris en hibernation, avec plus de 200 individus au total dont des espèces déterminantes pour l'inventaire ZNIEFF : le Grand murin, la Barbastelle d'Europe, le Murin de Bechstein, le Murin à oreilles échancrées, le Grand Rhinolophe, le Petit Rhinolophe. Les haies et bordures boisées sont des milieux favorables à la dispersion et l'alimentation des chauves-souris en sortie de cavité.

#### **→ La ZNIEFF de type II FR260014922 : VALLEE DE L'YONNE ENTRE VILLENEUVE LA GUYARD ET SERBONNES**

La ZNIEFF correspond à une portion de la vallée alluviale de l'Yonne. Forêts alluviales, chênaies pédonculées, peupleraies et d'anciennes gravières (riches en plans d'eau et en zones de graviers dénudés) se partagent l'espace. Les prairies ont quasiment disparu sur le secteur.

Ce site est d'intérêt régional pour ses habitats alluviaux et ses gravières, avec les espèces de faune et de flore inféodées à ces milieux.

Divers habitats ont été répertoriés avec :

- des ripisylves d'aulnes et de frênes plus ou moins marécageuses en bordure des rivières,
- de la forêt galerie de Saules blancs,
- des ourlets humides à hautes herbes,
- de la chênaie-frênaie humide,

- de l'aulnaie marécageuse sur sols riches,
- de la végétation à Bidens au sein des berges exondées,
- diverses roselières et cariçaias,
- des friches sur graviers.

Des plantes déterminantes pour l'inventaire ZNIEFF ont été observées dans ces milieux, à l'image de :

- l'Oseille des marais, plantes des berges exondées, rarissime en Bourgogne,
- la Cuscute d'europe, plante des mégaphorbiaies, rare en Bourgogne.

Les gravières accueillent quant à elles des amphibiens déterminants pour l'inventaire ZNIEFF avec la Rainette verte, espèce protégée réglementairement, en régression dans plusieurs régions de Bourgogne du fait de la conversion des prairies en culture et de la destruction des mares et autres zones humides.

En outre, des oiseaux déterminants pour l'inventaire ZNIEFF nichent sur le site, avec par exemple :

- la Pie grièche écorcheur passereau d'intérêt européen,
- la Sterne pierregarin, oiseau d'eau d'intérêt européen, nicheur rare en Bourgogne et sensible au dérangement sur ses sites de reproduction (bancs de graviers),

Par ailleurs, de nombreux oiseaux d'eau s'arrêtent sur le site en période de halte migratoire et d'hivernage.

Ce patrimoine dépend :

- d'une gestion forestière à base de peuplements feuillus et de traitements adaptés aux conditions stationnelles (sol, climat, topographie, hydrographie), conservant les milieux annexes (lisières, cours d'eau, milieux humides, etc.),
- d'une gestion douce des plans d'eau, respectueuse des herbiers aquatiques et des ceintures de végétation.

Il convient de ne pas étendre davantage les plantations de peupliers.

### **Incidence du projet sur les ZNIEFF de type I et II :**

Le poulailler sera construit à proximité d'une route déjà existante. La parcelle concernée par le projet est exploitée en culture.

L'épandage a lieu sur des parcelles agricoles et n'entraîne aucune destruction ni aucun endommagement des couloirs écologiques ou biologique.

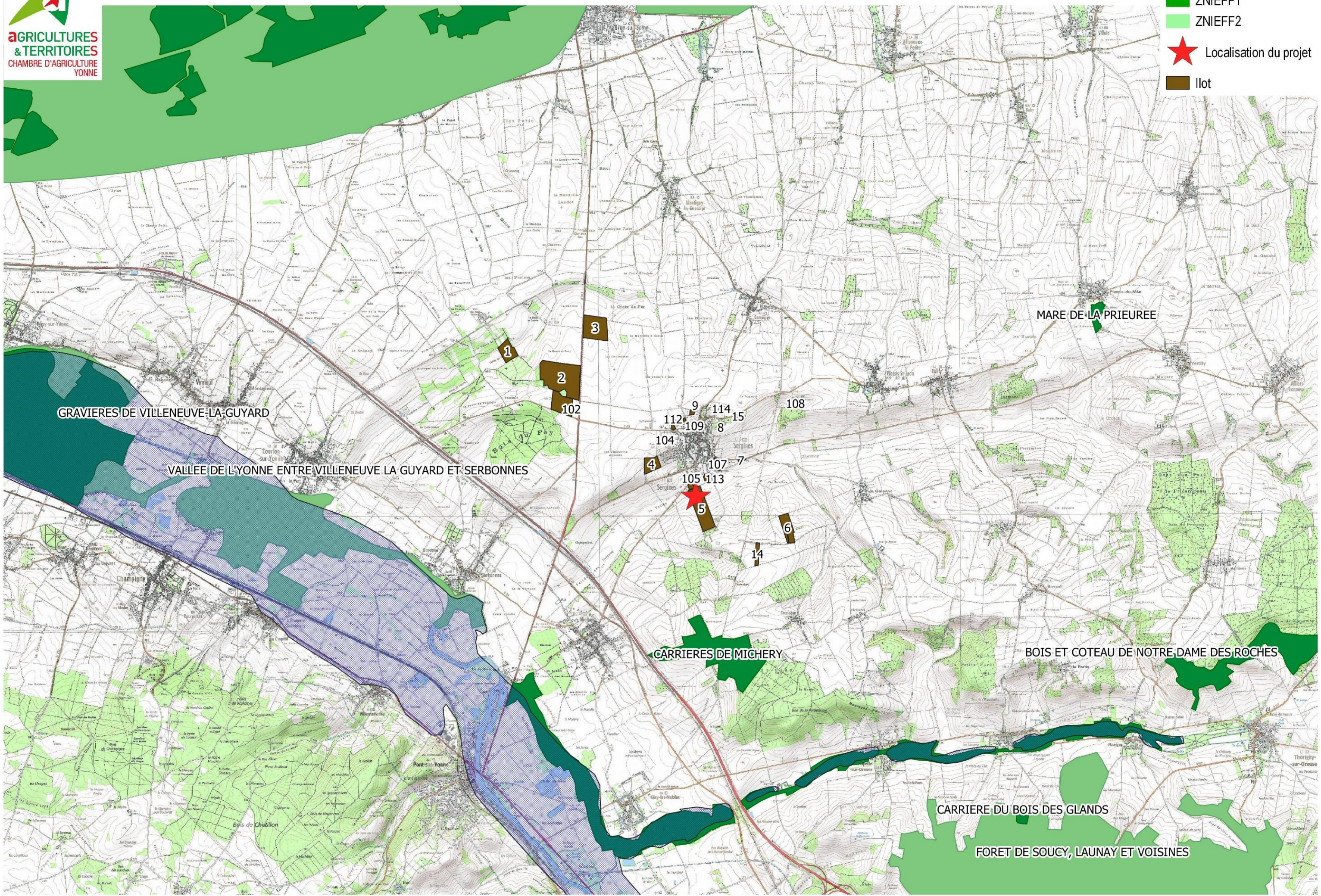
Aucune haie ou espaces boisés ne seront détruits.

L'épandage des fumiers est considéré comme une pratique agricole classique. Il n'introduit pas de facteurs perturbant les équilibres biologiques, c'est-à-dire l'équilibre entre les organismes et le milieu. Ils se substituent partiellement aux apports d'engrais et amendements effectués en agriculture. L'action d'épandage n'a donc pas d'effet sur les équilibres biologiques. L'origine organique des fumiers va même contribuer à relever le pH des sols et donc favoriser le développement et l'action de la microfaune du sol, contrairement aux engrais minéraux issus d'énergies fossiles.

Le projet et les épandages n'entraînent pas de destruction du milieu. Il n'y a pas d'incidence sur les ZNIEFF de type II.

Aucun autre zonage n'est concerné par le projet ou par les épandages.

Les doses d'épandage sont raisonnées agronomiquement et les distances d'épandage vis-à-vis des cours d'eau sont respectées. (Cf. Cartes ci-dessous)




### ZONE NATURA 2000, EARL BOURDON ERIC, SERGINES



 NATURA 2000

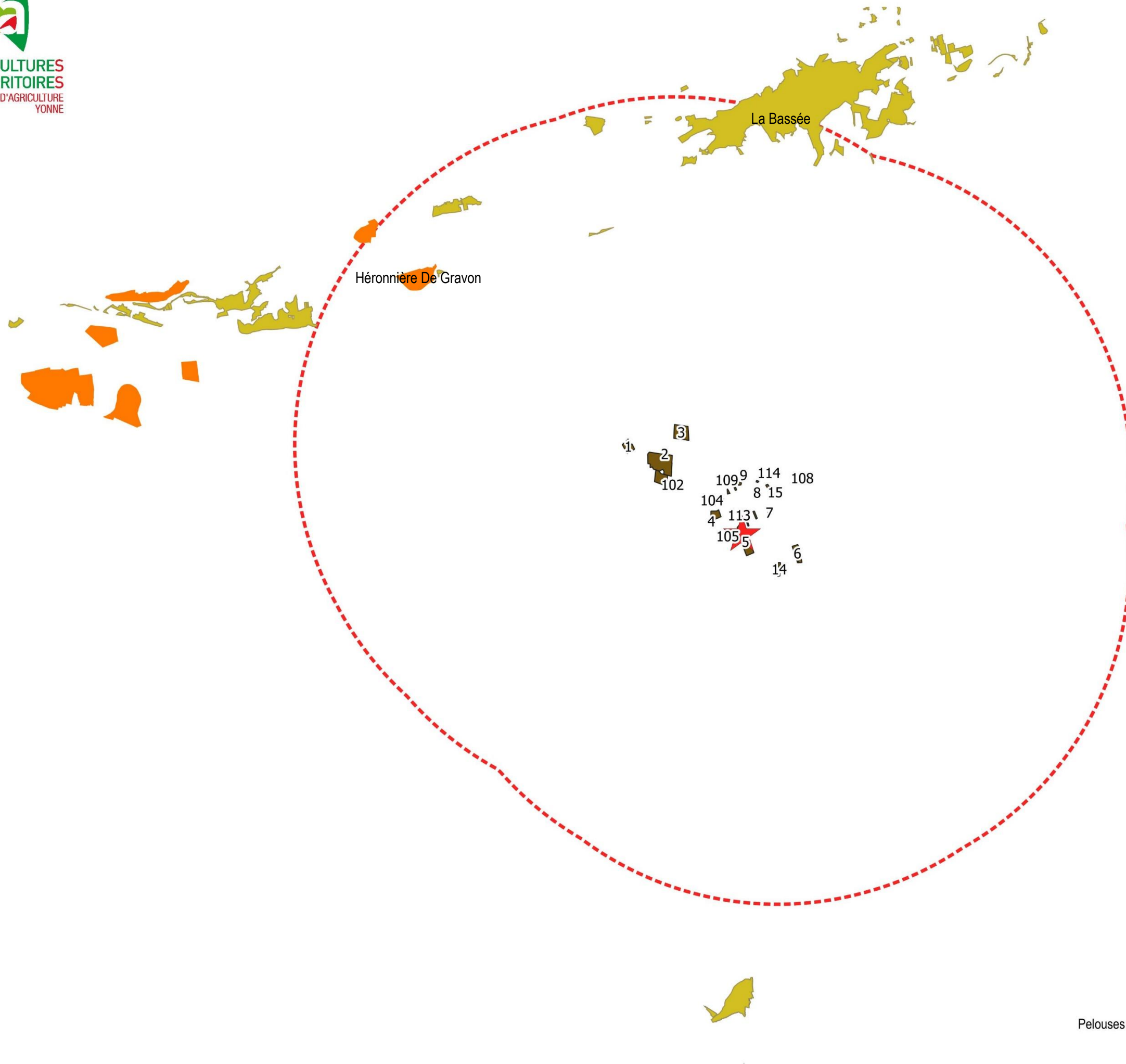
 Localisation du projet

 Ilot

 Rayon de 10 km

 Arrêté de protection de biotope

0 2 4 km



Pelouses sèches à orchidées sur craie de l'Yonne



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES  
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

## FR1100798 - La Bassée

1. IDENTIFICATION DU SITE .....	1
2. LOCALISATION DU SITE .....	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES .....	4
4. DESCRIPTION DU SITE .....	8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE .....	9
6. GESTION DU SITE .....	9

### 1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type                      1.2 Code du site                      1.3 Appellation du site  
B (pSIC/SIC/ZSC)              FR1100798                      La Bassée

1.4 Date de compilation                      1.5 Date d'actualisation  
30/09/1998                      20/07/2018

#### 1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Ile-de-France	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
<a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr">www.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr">www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.mnhn.fr">www.mnhn.fr</a> <a href="http://www.spn.mnhn.fr">www.spn.mnhn.fr</a>
<a href="mailto:en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr">en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr</a>		<a href="mailto:natura2000@mnhn.fr">natura2000@mnhn.fr</a>

#### 1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999

(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 12/11/2007  
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 17/04/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028902751>

## 2. LOCALISATION DU SITE

### 2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

**Longitude** : 3,28333°

**Latitude** : 48,45°

### 2.2 Superficie totale

1403 ha

### 2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

### 2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
11	Ile-de-France

### 2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
77	Seine-et-Marne	100 %

### 2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
77019	BALLOY
77025	BAZOUCHES-LES-BRAY
77133	COURCELLES-EN-BASSEE
77167	EGLIGNY
77174	EVERLY
77208	GOUAIX
77218	GRISY-SUR-SEINE
77227	HERME
77236	JAULNES
77279	MAROLLES-SUR-SEINE
77289	MELZ-SUR-SEINE
77305	MONTEREAU-FAULT-YONNE
77325	MOUY-SUR-SEINE
77341	NOYEN-SUR-SEINE

77347	ORMES-SUR-VOULZIE
77434	SAINT-SAUVEUR-LES-BRAY
77467	TOMBE
77522	VILLIERS-SUR-SEINE

## 2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (79%)

Continentale (21%)



### 3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### 3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
					Représentativité			
3110 <i>Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines salomonaises (Littoreletia uniflora)</i>		0,14 (0,01 %)		P	D			
3130 <i>Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littoreletia uniflora et/ou des Isoetes-Mangrovetia</i>		0,14 (0,01 %)		P	D			
3140 <i>Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.</i>		0,14 (0,01 %)		M	C	C	B	C
3150 <i>Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamon ou de Hydrochariton</i>		28,08 (2 %)		M	B	C	B	B
3260 <i>Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculus fluitans et du Callitriche-Batrachion</i>		0,51 (0,04 %)		P	C	C	C	C
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et raiées d'embuisement sur calcaires (Festuco-Brometalia) / Sols drainés remarquables</i>		2,81 (0,2 %)		M	C	C	B	C
6410 <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-marneux (Molinia caerulea)</i>		2,81 (0,2 %)		M	C	C	C	C
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles drouets planitaires et des étages montagnard à alpin</i>		12,64 (0,9 %)		M	C	C	C	C
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		1,4 (0,1 %)		M	C	C	C	C
91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	277,99 (19,8 %)		M	A	C	C	B
91F0 <i>Forêts mixtes à Quercus robur, Ulmus laevis, Ulmus minor, Fraxinus excelsior ou Fraxinus angustifolia, riveraines des grands fleuves (Ulmion minoris)</i>		668,3 (47,6 %)		M	A	C	B	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple) ; M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple) ; P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative ».

- **Superficie relative** : A = 100  $\geq$  p > 15 % ; B = 15  $\geq$  p > 2 % ; C = 2  $\geq$  p > 0 % .
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Évaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

### 3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Population présente sur le site				Évaluation du site				
				Taille		Unité	Cat. C/R/V/P	Qualité des données	A/B/C/D Pop.	A/B/C		
				Min	Max					Cons.	Isol.	Glob.
M	1324	<i>Myotis myotis</i>	p			i	P	P	C	C	C	C
F	5315	<i>Cottus peirretum</i>	p			i	P	P	C	B	C	B
F	5339	<i>Rhodeus amarus</i>	p			i	P	P	C	B	C	B
I	6199	<i>Euplagia quadripunctaria</i>	p			i	P	P	C	B	C	B
I	1016	<i>Vertigo moulinsiana</i>	p			i	P	P	C	B	C	B
I	1041	<i>Oxygastra curtisii</i>	p			i	P	P	C	C	C	C
I	1060	<i>Lycaena dispar</i>	p			i	P	P	D			
I	1083	<i>Lucanus cervus</i>	p			i	P	P	C	B	C	B
F	1096	<i>Lampetra planeri</i>	p			i	P	P	C	B	C	B
F	1149	<i>Cobitis taenina</i>	p			i	P	P	C	B	C	B
M	1323	<i>Myotis bechsteini</i>	p			i	P	P	C	C	C	C

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice)
- **Unité** : i = individus, p = couples, ad = Adultes matures, area = Superficie en m<sup>2</sup>, biemales = Femelles reproductrices, chales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, stems = Tiges florales, grids 1x1 = Grille 1x1 km, grids 10x10 = Grille 10x10 km, grids 5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, turfs = Tourbes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = 100  $\geq$  p > 15 % ; B = 15  $\geq$  p > 2 % ; C = 2  $\geq$  p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Isolément** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Évaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

### 3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Groupe	Code	Espèce	Nom scientifique	Population présente sur le site			Motivation										
				Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories							
				Min	Max			IV	V	A	B	C	D				
A			<i>Hyla arborea</i>			i	R	X		X							
B			<i>Milvus migrans</i>			i	V			X			X				
B			<i>Lanius collurio</i>			i	V			X			X				
B			<i>Lanius excubitor</i>			i	V			X			X				
B			<i>Saxicola rubetra</i>			i	R			X			X				
B			<i>Turdus pilaris</i>			i	V			X			X				
B			<i>Acrocephalus palustris</i>			i	R			X			X				
B			<i>Sylvia curruca</i>			i	R			X			X				
I			<i>Carcharodus alceae</i>														
I			<i>Melanargia galathea</i>														
I			<i>Apatura ilia</i>														
I			<i>Aporia crataegi</i>			i	V			X							
I			<i>Calopteryx virgo</i>														
I			<i>Onychogomphus forcipatus</i>														
I			<i>Libellula tulva</i>														
I			<i>Leucorrhinia caudalis</i>					X						X			
I			<i>Oxygastra curtisi</i>														
I			<i>Mantis religiosa</i>			i	R									X	
I			<i>Ruspolia nitidula</i>			i	V									X	



## 4. DESCRIPTION DU SITE

### 4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	5 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	5 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	2 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	3 %
N15 : Autres terres arables	10 %
N16 : Forêts caducifoliées	75 %

### Autres caractéristiques du site

Le site est localisé sur 2 domaines biogéographiques: 90% pour le domaine atlantique et 10% pour le domaine continental.

Vulnérabilité : La richesse biologique de la Bassée est menacée par diverses opérations d'aménagement des milieux : mise au gabarit de la Seine et régularisation de son débit, régression des prairies, multiplication des exploitations de granulats alluvionnaires... Le périmètre retenu correspond à un noyau de biotopes encore peu artificialisés et dont la protection est une absolue nécessité.

### 4.2 Qualité et importance

La Bassée est une vaste plaine alluviale de la Seine. Elle abrite la plus grande et l'une des dernières forêts alluviales du Bassin parisien ainsi qu'un ensemble relictuel de prairies humides. Elle présente aussi un réseau de noues et de milieux palustres d'un grand intérêt écologique.

Elle se caractérise par une flore originale pour la région parisienne, constituée d'espèces en aire disjointe ou en limite d'aire (médio-européenne notamment).

### 4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes )		I
H	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
H	C01.01	Extraction de sable et graviers		I
H	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

#### 4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	85 %
Domaine public de l'état	15 %

#### 4.5 Documentation

Ecosphère, 1995 - Projet de création d'une réserve naturelle dans la Bassée (Seine-et-Marne). DIREN Ile-de-France. 78 p.  
 Ecosphère, 2005 - Document d'objectifs du site Natura 2000 FR 1100798 dénommé "la Bassée". DIREN Ile-de-France.  
 Ecosphère, 2005 - Plan de gestion de la réserve naturelle de la Bassée (Seine-et-Marne). DIREN Ile-de-France.

Lien(s) :

#### 5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
15	Terrain acquis par un conservatoire d'espaces naturels	1 %
36	Réserve naturelle nationale	70 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	1 %

#### 5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
36	Réserve Naturelle Nationale de la Bassée	+	70%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

#### 5.3 Désignation du site

### 6. GESTION DU SITE

#### 6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Association de Gestion de la Réserve Naturelle de la Bassée (AGRENABA)

Adresse : 1 rue de l'église 77114 Gouaix

Courriel :

Organisation :

Adresse :

Courriel :

## 6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

- Oui Nom : Atlas cartographique -DOCUMENT D#OBJECTIFS DU SITE NATURA 2000 FR1100798 « LA BASSEE »  
Lien : [http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/451\\_DOCOB\\_SIC\\_Bassee\\_Atlas\\_cle7a4357.pdf](http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/451_DOCOB_SIC_Bassee_Atlas_cle7a4357.pdf)  
Nom : DOCUMENT D#OBJECTIFS DU SITE NATURA 2000 FR1100798 « LA BASSEE » Tome 1  
Lien : [http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/451\\_DOCOB\\_SIC\\_Bassee\\_Tome1\\_cle763d7d.pdf](http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/451_DOCOB_SIC_Bassee_Tome1_cle763d7d.pdf)  
Nom : DOCUMENT D#OBJECTIFS DU SITE NATURA 2000 FR1100798 « LA BASSEE » Tome 2  
Lien : [http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/451\\_DOCOB\\_SIC\\_Bassee\\_Tome2\\_cle7831a5.pdf](http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/451_DOCOB_SIC_Bassee_Tome2_cle7831a5.pdf)

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

## 6.3 Mesures de conservation